

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2012003401

Dossier numéro : 2012-12-20/09

Titre

20 DECEMBRE 2012. - Décision du Président du Comité de direction du SPF Finances portant désignation des bureaux de l'enregistrement compétents pour la perception du droit d'enregistrement spécial sur les procédures d'acquisition de la nationalité belge

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-09-2020 inclus.

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 31-12-2012 page : 88899

Entrée en vigueur : 01-01-2013

Table des matières

Texte

[Abrogé] <DIVERS 2020-09-16/03, art. 4, 002; En vigueur : 01-10-2020>